

Bulletin de pré-inscription



Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal / Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Fonction actuelle :

Salarié Indépendant Demandeur d'emploi

Structure employeur :

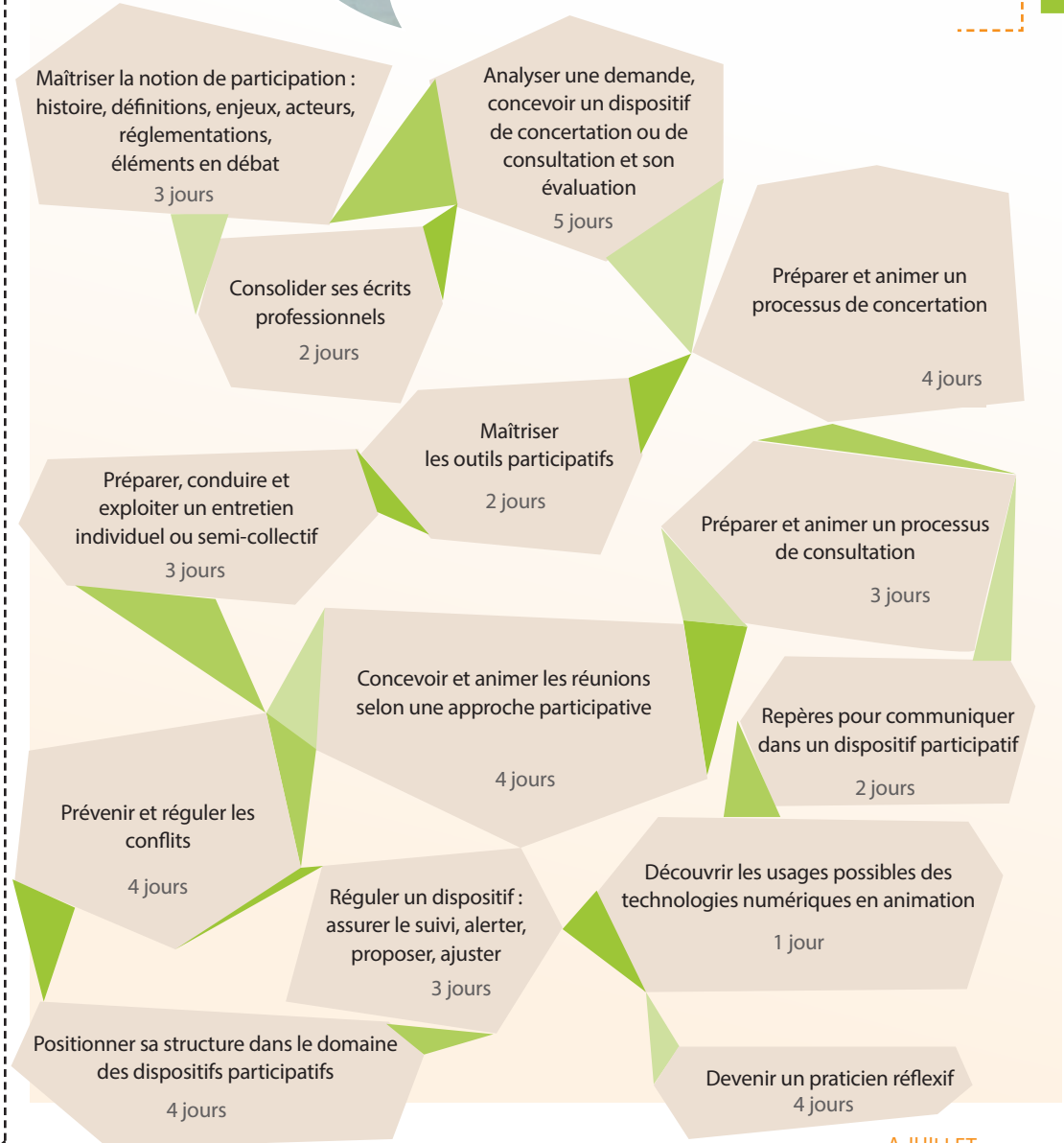
Mode de financement envisagé :

OPCA Référent :

A réception du bulletin, vous recevrez de manière automatique (sans engagement de votre part) le programme, le contenu et le coût global de la formation ainsi que le dossier d'inscription.



DE SEPTEMBRE...



...A JUILLET

CONTENUS



FORMATION QUALIFIANTE

Pilote de dispositifs participatifs

Cette formation s'adresse à tous les professionnels souhaitant acquérir et valider les compétences nécessaires à la préparation et à l'animation de dispositifs de concertation et de consultation.

Elle prépare à l'accompagnement de dispositifs visant à promouvoir le dialogue, le débat, la co-construction de propositions, la délibération avec l'ensemble des publics concernés : acteurs professionnels et institutionnels, et citoyens.

On entend par dispositif l'ensemble des éléments constitutifs de la démarche : finalités, étapes et modalités de travail, instances et calendrier de réalisation.



L'Ifrée est soutenu financièrement par :



Sous le Haut Patronage de :



Ifrée
Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Pour répondre aux enjeux de la transition écologique et à la consolidation de la démocratie, la mise en oeuvre de dispositifs participatifs se généralise. Ceux-ci concernent une diversité d'organisations : collectivités, associations, entreprises, établissements publics. On les retrouve dans différents cadres incitatifs ou réglementaires tels que : les programmes de gestion concertée de ressources et d'espaces naturels (Natura 2000, trames vertes et bleues, protection de captages...), les outils d'aménagement (PLU - PADD), les Plans Climat Air Energie Territoire (PCAET), les Plans d'Education de Territoire (PEDT), les démarches de responsabilité sociétale des entreprises et des organisations (RSE, RSO) et l'ensemble des dispositions liées à la réforme du dialogue environnemental d'août 2016...

Ce contexte fait qu'il existe un besoin croissant de professionnels de la concertation et de la consultation. C'est pourquoi l'Ifrée et l'AFB proposent une formation centrée sur l'acquisition des compétences « clés » nécessaires à la préparation et à l'animation de ces dispositifs participatifs.



Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

► DE CONCEVOIR DES DISPOSITIFS PARTICIPATIFS :

en analysant une demande d'intervention ou une situation, en élaborant l'architecture générale d'un dispositif (de concertation ou de consultation de type mini public) et son évaluation.

► DE RÉGULER LES DISPOSITIFS :

en assurant la circulation de l'information entre tous les acteurs concernés, en identifiant les dysfonctionnements et en ajustant les dispositifs en conséquence, en intégrant les dispositifs dans leur environnement.

► D'INSTALLER ET D'ANIMER LE DIALOGUE ENTRE LES PARTIES PRENANTES :

en préparant et en animant les étapes de travail nécessaires à l'élaboration d'un accord (concertation) ou à l'élaboration d'un avis (consultation), en gérant les conflits, en mobilisant les différentes catégories d'acteurs concernés.

► D'ANALYSER LEUR PRATIQUE PROFESSIONNELLE :

en identifiant et en formalisant leurs principes d'action.

► D'ACCOMPAGNER LE POSITIONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE SA STRUCTURE :

dans le domaine de l'animation des dispositifs participatifs, en participant à l'approche stratégique, aux relations avec l'environnement professionnel et au développement des compétences internes.

Organisation et Durée

490 heures maximum (70 jours) dont :

- 14 modules de formation soit une semaine par mois de septembre à juillet n+1 (programme prévisionnel disponible auprès de l'Ifrée).
- 140 heures de mission d'ingénierie consacrées à la réalisation d'une mission d'animation en situation réelle au sein d'une structure (possibilité pour les personnes en poste de réaliser ces heures au sein de leur structure si la mission est nouvelle ou à conduire auprès d'une organisation).

Parcours individualisé

Votre expérience pourra être prise en compte en vue d'un allègement de certains modules dans le parcours qui vous sera proposé.

Dates

De septembre à juillet année n+1

Lieu de réalisation

Niort, Deux-Sèvres

Validation de la formation

La formation donnera lieu à la rédaction et à la présentation d'un écrit rendant compte d'une pratique, en particulier de celle de la mission d'ingénierie. Il sera validé par un jury de professionnels.

Coût de la formation

- Au titre de la formation professionnelle continue : 5 500€ / stagiaire, tarif indicatif pour un parcours complet.
- A titre personnel et pour toute situation particulière nous contacter.

Emplois visés

Pilote, responsable, coordinateur, consultant, chargé de mission, chef de projet, médiateur territorial, animateur de projet de territoire, d'espace protégé, de dispositifs participatifs dans les différents cadres existants auprès ou au sein des structures en charge des espaces naturels, des entreprises, des collectivités, des associations.

Publics visés

La formation s'adresse aux agents, aux salariés et aux demandeurs d'emploi, souhaitant évoluer professionnellement, se reconverter ou bien consolider leurs compétences dans le domaine de la conception et de l'animation de dispositifs participatifs.

Prérequis

Elle est ouverte aux personnes possédant une certification de niveau III et de 3 ans d'expérience professionnelle dans l'animation et/ou la coordination de projet. Si le candidat ne dispose pas d'une certification de niveau III, l'expérience acquise par la pratique professionnelle et la participation à des actions de formation continue pourront être prises en compte.



Ifrée

L'Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement est une structure associant étroitement la Région Nouvelle-Aquitaine, les services de l'Etat et les associations.

Ses missions :

- l'accompagnement de la concertation et du dialogue,
- la consolidation et la professionnalisation de la filière, des structures et des acteur-riche-s de l'Education Nature Environnement pour un Développement Durable,
- la recherche et l'innovation,
- la production de publications et de ressources.

L'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

En matière d'espaces protégés, elle gère notamment les parcs naturels marins et le sanctuaire de mammifères marins Agoa aux Antilles. Elle est opératrice et animatrice de sites Natura 2000 en mer. Les parcs nationaux sont rattachés à l'Agence, des synergies fortes sont mises en place avec eux.

Renseignements et inscription

Ifrée – Mission formation

405, route de Prissé-la-Charrière

F-79360 Villiers-en-Bois - Tél. : 05 49 09 64 92/92 10

raoul.girand@ifree.asso.fr - marie.eraud@ifree.asso.fr

Pour les publics relevant de l'AFB contacter directement :
severine.bignon@afbiodiversite.fr